



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
18 juin 2020, de 10h à 12h30
Visioconférence**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Alain Courbier (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Pierre Teuma (OCCE), Christine Lowy (FNCTA), Nicole Descours (Foyers ruraux), Maguy Vayssouze (Foyers ruraux), Jean-Pierre Pichounel (Léo Lagrange), François Moreaux (CEMEA), Lilian Surroca (EEDF), Soizic Ghandour (AFEV), Sophie Baudriller (UFCV), François Maynadier (ARPEP), Mathieu Betton (AROEVEN), Raphael Lebeau (FR CIVAM), Aurélie Duploux (CRAFAL), Marc Bru (UR JPA), Jean Huet (Les Petits Débrouillards), Line Colson (Peuple et Culture), Emilie Taberly (URHAJ), Claudine Périé (Les Francas).

Invitée : Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.

Excusés et pouvoirs :

Caroline Chaze (AROEVEN), Chantal Serres et Nicolas Brodin (Cotravaux), André Guinvarch (CRAFAL), Christophe Lebègue (EEDF), Charles Vangelista (Familles Rurales), Eric Lautier (Les Francas), Kevin O'Sullivan (Léo Lagrange), Pierre Bourgeois (SGDF), Michel Baby (ARPEP). Karima El Ouazizi (SMDF) donne pouvoir à La Ligue de l'Enseignement, Thomas Labonne (UCPA) donne pouvoir à Léo Lagrange.

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Avec 20 associations présentes, 2 associations représentées sur 27 adhérents, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- ✓ Approbation du compte-rendu de CA du 3 mars 2020
- ✓ Arrêté des comptes 2019 et présentation par la trésorière
- ✓ Présentation du rapport d'activité 2019
- ✓ Assemblée Générale 2020 et calendrier du CRAJEP 2020
- ✓ Renouvellement ou modification des représentations dans certaines instances
- ✓ Temps d'échanges sur la situation liée à la crise actuelle au niveau du secteur JEP et de nos associations en région.

1. Approbation du compte-rendu de CA du 3 mars 2020 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

➔ **Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (20 voix pour, 0 contre et 0 abstention).**

2. Arrêté des comptes 2019 et présentation par la trésorière :

Mise à disposition dans le dossier de séance, en amont du CA, des comptes 2019 et du rapport financier. Présentation des comptes 2019 par Sophie Baudriller, en vue de leur présentation et approbation à l'AG.

L'arrêté des comptes 2019 est soumis à l'approbation du CA.

- ➔ *Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (20 voix pour, 0 contre et 0 abstention).*

3. Présentation du rapport d'activité 2019 :

Mise à disposition dans le dossier de séance, en amont du CA, du rapport d'activité 2019, en vue de sa présentation et de son approbation à l'AG.

Le rapport d'activité 2019 pourra être soumis à l'approbation de l'AG.

- ➔ *Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (20 voix pour, 0 contre et 0 abstention).*

4. Assemblée Générale 2020 et calendrier du CRAJEP 2020 :

- ✓ **L'AG est fixée le 22 septembre 2020 en visioconférence.**
- ✓ **Renouvellement du CA lors de l'AG et Election du Bureau lors du CA** qui suivra l'AG.
Les formulaires de désignation au CA et l'appel à candidatures pour le Bureau seront adressés avec la convocation au CA et à l'AG, courant juillet/août.
- ✓ **Calendrier statutaire du dernier trimestre 2020 :**

INSTANCES CRAJEP	Bureau		Conseil d'administration		Assemblée Générale	Séminaire du CA
Mois/Horaires	10h-13h	14h-16h	10h-13h	11h30-12h30	9h30-11h30	14h-16h
Juillet		Mardi 7 juillet En visio				
Septembre				Mardi 22 septembre En visio (suite AG/CA Electif)	Mardi 22 septembre En visio	
Décembre			Mardi 8 décembre MJC de Lézignan			Mardi 8 décembre MJC de Lézignan (suite CA)

- ✓ **Point d'information sur le Plan d'action et le report des actions collectives 2020.** Les actions CREPS, Animation Volontaire et Provox, reprendront et se dérouleront dans la mesure du possible, entre septembre et décembre 2020 afin de ne pas prévoir de report sur 2021.
- ✓ **Temps de rencontre à organiser avec les partenaires (Etat/Région) du CRAJEP** le 6 octobre 2020.

5. Renouvellement ou modification des représentations dans certaines instances :

▪ Représentation du CRAJEP au CFA Sport Animation Occitanie :

Désignation du représentant ou de la représentante du CRAJEP au CFA Sport Animation Occitanie. Présentation et contexte de cette représentation, appel à candidatures lancé au niveau du CA et présentation des candidatures reçues.

Une seule candidature a été reçue en amont du CA, celle de François Maynadier (ARPEP), membre du Bureau du CRAJEP. Aucun autre administrateur présent ne fait part de sa candidature.

Approbation de la candidature de François Maynadier pour représenter le CRAJEP au CFA

Sport Animation Occitanie.

➔ ***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (19 voix pour, 0 contre et 1 abstention).***

- **Le Mouvement Associatif et CRESS :** Information sur le renouvellement de notre représentation.
Emilie Taberly et Claudine Périé ont été confirmées par le Bureau, dans leur mandat au LMAO en vue de l'AG de mai 2020
Le Bureau a confirmé également le renouvellement de François Moreaux dans son mandat au CA de la CRESS, en vue de l'AG de juin 2020.
- **CESER :** Evolution de notre représentation à compter de la rentrée 2020 avec la démission de l'une de nos 3 représentantes, Camille Plagnard (AFEV). L'AFEV a la capacité de pouvoir la remplacer dès la fin août, avec la candidature d'une autre salariée de l'AFEV. Le CA du CRAJEP est favorable à ce que nous ne relançons pas plus largement dans le courant de l'été, un appel à candidature dans le réseau, et que nous puissions opérer ce remplacement via l'AFEV.

6. Temps d'échanges sur la situation liée à la crise actuelle au niveau du secteur JEP et de nos associations en région :

- **Point sur les différentes actions mises en place au niveau du CRAJEP et/ou en lien avec les partenaires depuis le début de la crise sanitaire :**
 - Temps d'échange réguliers avec le Cnajep et les différents Crajep.
 - Contribution aux cellules de crises via la CRESS et LMAO.
 - Relai des informations des partenaires : enquêtes LMAO et résultats...
 - Ecriture de notes contributives sur la situation des associations JEP (suite à l'état des lieux fait auprès des membres), la situation sociale et la question du chômage partiel.
 - Rencontres avec la Région et avec l'Etat – DRJSCS pour partager cet état des lieux du secteur, les problématiques et les revendications de nos associations.
- **Retour sur les rencontres avec la DRJSCS et avec la Région (mai et juin 2020), suites à donner :**
 - Le compte-rendu de la rencontre avec Pascal Etienne et ses services a été transmis dans le dossier de séance. Au-delà de la situation de notre secteur, des mesures de soutien mises en œuvre ou annoncées (FDVA 3), nous avons échangé sur différents points et problématiques liés à la reprise de certaines activités : ACM/Vacances apprenantes, Formation BAFA-BAFD... et également sur le SNU.
 - Le Président du CRAJEP relate notre rencontre avec Kamel Chibli, des membres du Cabinet et les services de la DEJ. Les échanges sont apparus décevants et Kamel Chibli n'a pas participé à la totalité de la rencontre, ce que nous pouvons regretter. Il y a eu peu d'écoute et de prise en considération de la situation de nos associations et peu de propositions faites pour soutenir le secteur JEP. Certains membres de la délégation présents au rendez-vous souhaitent que nous fassions part de notre insatisfaction. Il est décidé d'adresser un courrier au Vice-président de la Région, indiquant que nous ne sommes pas satisfaits de cette rencontre et que nous demandons l'organisation d'un nouveau temps d'échange et de travail, comme proposé par Kamel Chibli, dans le cadre d'une rencontre à la rentrée (rencontre partenaires Etat-Région du 06/10), ce qui nous permettra de travailler sur des

réponses concrètes aux préoccupations de nos associations. Hervé Guégan contactera en amont Kamel Chibli, pour échanger avec lui sur l'envoi de ce courrier.

▪ **Point de situation et échange sur le dispositif Vacances Apprenantes (Etat).**

Le CRAJEP a participé à 2 rencontres avec la DRJSCS (Pascal Etienne et ses services) le 25 mai dernier et le 15 juin (avec également les Rectorats) sur le Plan Vacances Apprenantes. Les comptes rendus de ces 2 rencontres ont été transmis aux administrateurs, avec les textes et cahiers des charges relatifs au Plan Vacances Apprenantes.

Un retour est fait sur ces 2 rencontres. Il est souhaité lors de ce CA, faire **un état de lieux des positionnements, des modalités possibles/envisagées d'intervention des associations membres du CRAJEP** concernées par les différentes actions : Ecole ouverte, Ecole ouverte buissonnière, Colos apprenantes et Accueils de loisirs apprenants. Au regard des délais très serrés pour la mise en œuvre de ces actions, la DRJSCS et les Rectorats souhaitent en effet travailler de concert et faciliter l'information avec nos réseaux, et souhaiteraient que nous fassions remonter les « offres régionales » des associations JEP, pour les porter très rapidement à la connaissance des services départementaux (DDCS et DSDEN) et des collectivités territoriales. Bien entendu, le CRAJEP restera seulement un relai d'information, chaque association concernée étant en interlocution directe avec les référents des services de l'Etat sur le dispositif.

Positionnements des réseaux JEP exprimés :

- ✓ Dispositif imposé par l'Etat, sans co-construction et géré dans l'urgence.
- ✓ On ne parle pas d'éducation populaire et on ne s'appuie pas sur l'expérience de nos associations en termes de loisirs éducatifs et de vacances pour tous.
- ✓ Question de la pérennité possible de ce type de dispositifs et crainte qu'il s'inscrive dans la durée.
- ✓ Attention à l'ouverture au secteur marchand et à la marchandisation des activités éducatives au détriment de nos associations...
- ✓ Au regard de la situation de certains réseaux et des difficultés qui sont rencontrées sur les secteurs vacances/loisirs cet été, il sera difficile pour certains de ne pas s'inscrire dans le dispositif.

Tour de table sur les positionnements, situations et engagements des différents réseaux membres du CRAJEP dans le dispositif.